



Délégués du personnel **CFDT** du
réseau commercial
Groupama Loire-Bretagne
Réunion du 05 Décembre 2017

Rémunération variable fin Q2

Les DP CFDT demandent à connaître la moyenne métier à la fin du deuxième trimestre.

QUALIF	Moy. métier Q2 2017	Moy. métier Q2 2016	Moy. métier Q2 2014
CP	3 246 €	2 784 €	2 928 €
CI	2 468 €	2 133 €	1 924 €
CCDEV	5 153 €	4 555 €	4 240 €
CCA	4 353 €	3 980 €	4 275 €
CDA	6 296 €	5 711 €	6 237 €
CCAC	4 466 €	4 293 €	4 504 €
CDE	5 350 €	5 392 €	4 546 €
CFI	8 957 €	5 650 €	7 100 €
CGP	9 239 €	6 881 €	7 041 €
TOTAL RESEAU	3 868 €	3 346 €	3 541 €
RDS	5 023 €	3 755 €	4 492 €
RCD	6 725 €	4 836 €	6 126 €
RCA	6 005 €	4 659 €	5 641 €
RCAC	5 552 €	4 734 €	5 217 €
RCVFP	8 273 €	5 685 €	7 866 €
TOTAL MANAGEMENT	5 457 €	4 119 €	4 942 €
ASSISTANTES	1 373 €	1 064 €	1 451 €

Imprimantes

Les DP CFDT constatent des dysfonctionnements permanents (imprimante, scanner, logiciel....) ne permettant pas aux commerciaux de répondre aux missions exigées par l'entreprise.

Comment la direction compte-elle remédier à cette situation ?

Pour la direction, les imprimantes sont de même qualité que les précédentes.

Les DP CFDT indiquent qu'elles sont moins rapides et que les consommables ont une durée de vie plus courte.

Les salariés ont le sentiment que la direction a encore voulu faire des économies au détriment des conditions de travail des salariés et de la satisfaction client.

Objectif Désirio

Les DP CFDT demandent quelles mesures compte prendre l'entreprise pour compenser les nouvelles contraintes techniques dans le processus de souscription d'un dossier crédit ?

La direction indique que la baisse des objectifs Désirio passe à 6,5% au lieu de 4% ;

Arrêt de travail d'un conseiller

Les DP CFDT demandent à connaître le processus de gestion du calendrier d'un salarié en arrêt de travail (report de rdv, mise à jour calendrier....)

La direction indique qu'il n'y a pas de process écrit. C'est soit le collègue, soit l'assistante commerciale départementale soit le manager N+1 qui doit gérer le calendrier.

Pour les DP CFDT, c'est bien au manager N+1 à qui incombe cette gestion.

Offre de poste

Les DP CFDT dénoncent la différence de traitement entre un salarié qui, pour postuler à un poste équivalent, doit fournir CV + lettre de motivation et passer un entretien et un poste proposé par la hiérarchie qui ne déclenche aucune procédure de recrutement.

Y-aurait-il deux poids deux mesures dans cette entreprise ?

JRTT, vos droits

Pour les conseiller d'agence, si vous n'avez plus de RTT, pensez à poser vos 2 demi-journées supplémentaires.

Il faut les poser sur Kélio avec comme motif « RTS »



**Prochaine réunion Délégués du Personnel : Mardi 17 janvier 2018.
Nous comptons sur vous pour nous transmettre vos questions !**



La CFDT vous informe...

Contrat Groupe

Jusqu'au 31 décembre 2017, nos assurés santé, affiliés au régime agricole (MSA), recevaient **un seul et unique** remboursement de la MSA pour la part obligatoire ET la part complémentaire, et un seul relevé de remboursement.

1.2. LE NOUVEAU système de remboursement des assurés régime MSA



A partir du 1er janvier 2018, sans aucune démarche à effectuer, nos assurés recevront **2 remboursements et 2 décomptes**

1.3. En bref



Important: la migration en N1 n'a aucune incidence sur les assurés des régimes hors MSA

Noemie 3
1 seul et même remboursement
de la MSA incluant :

- La part obligatoire
- La part complémentaire (Groupama remboursait ensuite à la MSA)



Noemie 1
2 remboursements :

- La part obligatoire remboursée par la MSA
- La part complémentaire remboursée par Groupama sous 72h sur la base des informations transmises automatiquement par la MSA

Retrouvez toute l'actualité de la CFDT GROUPAMA Loire Bretagne



#CFDTGLB



Cfdt Groupama Loire Bretagne



<http://cfdtglb.fr/>